## Les prix pour Up pro

Prix Janvier 2021 (\*) - TVA exclue
Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques et/ou Conditions Contractuelles de votre/vos Contrat(s) avec
Electrabel sa (ci-après "ENGIE")



Les prix qui vous sont facturés sont constitués des parties suivantes : le prix pour l'électricité, le prix pour le gaz, la redevance fixe, les coûts d'électricité verte et le cas échéant de cogénération, les Coûts de Réseau électricité et gaz (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics. Les prix pour l'injection de l'électricité sont également repris sous le point 1. Ce prix vous sera crédité conformément aux Conditions Contractuelles de votre Contrat.

ELECTRICITE: PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS						
NORMAL	Janvier 2021					
Prix par kWh (c€/kWh)	6,256					
BIHORAIRE	Janvier 2021					
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	7,210					
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	5,343					
EXCLUSIF NUIT	Janvier 2021					
Prix par kWh (c€/kWh)	5,343					

INJECTION - 4 ANS (7)
Janvier 2021
4,090
Janvier 2021
4,617
2,726

GAZ : PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS
Janvier 2021
2,132

## ABONNEMENT - REDEVANCE MENSUELLE POUR LES SERVICES UP

Redevance mensuelle (€/mois, contribution Recupel incl.)

Coûts énergie verte (c€/kWh)

16,94

**COUTS ENERGIE VERTE (1)** Région Bruxelles-Capitale 1,080

ELECTRICITE - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)											
		DISTRIBUTION						TRANSPORT		SUPPLÉMENTS	
Gestionnaire du réseau de distribution	Normal	Bihoraire heures pleines	Bihoraire heures creuses	Exclusif nuit	Terme fixe	Terme de puissance mise à disposition			Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale	
						<= 13 kVA	> 13 kVA			(3)	
Région Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)		(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	
SIBELGA	7,04	7,04	5,14	5,14	10,26	26,23	52,45	2,36	0,19261	0,35117	

Droit pour le financement Obligations de Service Public. Montants indexés pour 2021.					
Région Bruxelles-Capitale	(€/an)				
<= 1,44 kVA > 1,44 et <= 6 kVA > 6 et <= 9,6 kVA > 9,6 et <= 13 kVA > 13 et <= 18 kVA > 18 et <= 36 kVA > 36 et <= 56 kVA > 56 kVA	0,00 10,20 16,32 20,40 30,60 40,80 81,60 132,60				

GAZ - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)											
DISTRIBUTION								TRANSPORT SUPPLEMENTS			
Gestionnaire du réseau de distribution	0 - 5 0	T1 00 kWh/an	5 001 - 15	T2 50 000 kWh/an		Г3 00 000 kWh/an		r l'activité nptage	Coûts	Cotisation sur l'énergie Cotisation fédérale	0 5 5 7 11 1 10
	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Relevé annuel	Relevé mensuel	Fluxys (4)		Cotisation rederale (3)
Région Bruxelles-Capitale	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	4,68	1,792	38,76	1,112	818,28	0,592	15,88	293,54	0,146	0,09978	0,06566

OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (Région Bruxelles-Capitale)					
Calibre du compteur	(€/an)				
6 ou 10 m³/heure (5) 6 ou 10 m³/heure (6) 16 m³/heure 25 m²/heure 40 m²/heure 65 m²/heure 100 m³/heure	2,76 9,60 23,28 57,48 115,08 287,64 399,96				
160 m³/heure	513.60 742 32				



- (\*) Prix valables pour tou contrat conds serte le 1er janvier 2021 et le 31 janvier 2021 et commençant au plus tard le 31 juillet 2021.

  (1) Ces cods sort calculés de la manière suivante. Ou PE pour le codit écnergie verte ainsi que le codit cogérération pour le Région Flamande. O correspond au pourcentage, tel que déterminé légalement, des prélèvements du Client pour lequel ENGIE doit remettre des certificats d'énergie verte et le 1 juinéer 2021 et le 31 juinéer 2021 et commençant au plus tard le 31 juinéer 2021 et commençant au plus tard le 31 juinéer 2021 et commençant au plus tard le 31 juinéer 2021 et commençant au plus tard le 31 juinéer 2021 et commençant au plus tard le 31 juinéer 2021 et commençant au plus tard le 31 juinéer 2021 et commençant au plus tard le 31 juinéer 2021 et commençant au plus tard le 31 juinéer 2021 et commençant au plus tard le 31 juinéer 2021 et commençant au plus tard le 31 juinéer 2021 et commençant au plus tard le 31 juinéer 2021 et commençant au plus tard le 31 juinéer 2021, nors approvées par la CREG et les régulateurs régionaux (VREG, CWaPE et BRUSEL).

  (3) Pas souriss à la TVA.

  (4) Les coldis de réseau de traisport pour le gaz naturel (coûts Fluxys) sont estimés à 1,48 EUR/MW (hors TVA) pour comme publiés par Fluxys.

  (5) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est suférieure ou égale à 5 000 kWh.

  (6) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est suférieure ou égale à 5 000 kWh.

  (7) Le tard d'rijection consepond aux prix auxquelse Strüte d'extérible voire d'extérible voire d'extérible voire d'éctive de produit du décentralisées situées en Région flamande avec une puissance maximale de 10 kWA et (1) misse en service à partir du 11/1/2021, ou nons 15 ans au 31/1/2022 (ou) au nons 15 ans au 31/1/2022

Origine de l'électricité verte fournie dans le cadre de "Up pro" : sources d'énergie renouvelables (100 %).

